

Berne, le 26 novembre 2018

Session d'hiver 2018 : recommandations d'AvenirSocial

Mesdames les Conseillères nationales, Messieurs les Conseillers nationaux,

Par la présente, nous souhaitons vous communiquer notre position au sujet de quelques objets qui nous concernent et que vous traiterez à la session d'hiver.

[AvenirSocial](#) est l'association nationale du travail social, nous réunissons plus de 3600 membres et nous représentons les intérêts des professionnel·le·s au bénéfice d'une formation tertiaire en travail social, en formation sociale, en animation socioculturelle, en éducation des enfants et d'une maîtrise socio-professionnelle. Ce que vous décidez en tant que parlementaire a des conséquences directes pour la profession, les professionnel·le·s et les bénéficiaires du travail social. En tant qu'association professionnelle, nous souhaitons que ces décisions soient favorables aux objectifs du travail social, à savoir l'habilitation des êtres humains afin qu'une participation autodéterminée à la vie sociale soit possible.

13.407 – Initiative parlementaire Reynard « Lutter contre les discriminations basées sur l'orientation sexuelle », probablement traitée le 3 décembre

Recommandation : accepter l'extension aux deux critères (orientation sexuelle et identité de genre)

Actuellement, les incitations à la haine basées sur l'orientation sexuelle ou l'identité de genre ne peuvent être poursuivies pénalement. L'initiative parlementaire déposée par le conseiller national Reynard souhaite ancrer dans la loi la protection contre les discriminations à ces membres particulièrement vulnérables de notre société.

Modifier le code pénal et le code pénal militaire afin d'inclure les critères de l'orientation sexuelle et de l'identité de genre nous semble essentiel, car les personnes lesbiennes, gays, bissexuelles, transsexuelles et intersexuées sont plus souvent victimes de stigmatisations et de discriminations que les autres et elles sont exclues de la société. Nous vous demandons donc de compléter l'article de loi concerné avec ces deux critères, comme vous aviez décidé déjà une fois à la session d'automne.

18.4093 – Motion CIP « Pacte de l'ONU sur les migrations. Soumettre à l'Assemblée fédérale la décision d'approbation » et 18.3838 – Motion Aeschi « La Suisse ne doit pas signer le Pacte de l'ONU pour les migrations », traitées le 6 décembre

Recommandation : rejeter les deux motions

Le pacte de l'ONU sur les migrations, à l'élaboration duquel la Suisse a largement contribué, a pour but d'aborder de manière coordonnée les défis posés par une migration qui s'inscrit dans un contexte de mondialisation. Le pacte devrait permettre de définir des objectifs et des mesures pour rendre la migration aussi sûre que possible : lutter contre la traite et le trafic des êtres humains, renforcer les droits humains des personnes qui quittent leur pays, améliorer l'aide apportée sur place. Il ne s'agit pas de créer de nouveaux droits, mais de demander aux

Etats signataires la confirmation qu'ils entendent appliquer les droits des migrant·e·s déjà existants (par exemple le principe de non-refoulement).

Dans son travail quotidien, AvenirSocial s'engage pour renforcer les droits humains, auxquels chacune et chacun peut prétendre. Nous faisons donc appel à vous afin que vous rejetiez les deux motions et que le Conseil fédéral puisse ainsi signer le pacte au plus vite. Toute autre décision enverrait un signal politique funeste, que ce soit en Suisse, à l'étranger ou aux migrant·e·s !

18.3240 – Motion Conseil des États « Renforcer les écoles supérieures », traitée le 12 décembre

Recommandation : accepter

La motion demande que l'appellation « école supérieure » jouisse de la même protection que celle d'« université » ou de « haute école spécialisée ». De plus, les diplômes délivrés par les écoles supérieures devraient aussi comporter la mention « fédéral » dans la dénomination. Si, comme le demande la motion, les écoles supérieures étaient mieux reconnues, cela aurait un effet positif sur les possibilités de formation continue des personnes disposant d'un certificat d'apprentissage. Sans compter qu'un profil de formation plus clair est souhaitable, car ce serait l'ensemble de l'offre éducative du niveau tertiaire qui gagnerait en transparence. Ces conséquences positives vont dans le même sens que la [campagne de formation](#) d'AvenirSocial. La campagne demande que les professionnel·le·s du travail social disposent du niveau de formation le plus élevé possible. Actuellement, 50% des personnes actives dans ce domaine travaillent sans formation correspondante.

Il convient toutefois de veiller à ce que la situation de concurrence avec les hautes écoles spécialisées (HES) ne soit pas exacerbée et que l'offre de formation réponde toujours à un besoin réel pour un profil professionnel clairement défini.

17.486 – Initiative parlementaire Mazzone « Mettre fin à la détention administrative de mineurs, dans le respect de l'intérêt supérieur de l'enfant », 1^{re} phase initiative parlementaire

Recommandation : accepter

Il est choquant qu'en Suisse, des jeunes mineur·e·s soient détenu·e·s en raison de leur statut migratoire, sans compter que cela a des répercussions sur leur santé physique et psychique. La Suisse a ratifié en 1997 la [Convention relative aux droits de l'enfant](#) et s'est ainsi engagée à respecter l'intérêt supérieur de l'enfant et à garantir une protection particulière à chaque enfant. En septembre 2015, le Comité contre la torture des Nations Unies a fait part au gouvernement suisse de ses inquiétudes sur la durée de détention administrative des migrant·e·s mineur·e·s et lui a recommandé de mettre en œuvre des mesures non privatives de liberté.

En plaçant des enfants en détention sur la base de leur statut de séjour, la Suisse ne remplit pas ses obligations contractuelles. Nous estimons qu'il faut changer cela de toute urgence.

Nous vous remercions de prendre en compte nos préoccupations et restons à votre disposition pour toute question.

Avec nos meilleures salutations,

Annina Grob
Co-secrétair·e générale

Lukas Geiger
Responsable études et campagne